
L'OR DU POUVOIR, DE JULES CÉSAR À MARIANNE

DOSSIER DE
PRESSE
MAI 2016

CRYPTE
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ÎLE DE LA CITÉ

EXPOSITION À
PARTIR DU
26 MAI 2016

INFORMATIONS:
[WWW.CRYPTÉ.
PARIS.FR](http://WWW.CRYPTÉ.PARIS.FR)

MAIRIE DE PARIS

PARIS
MUSÉES

CRYPTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ÎLE
DE LA CITÉ

À PARTIR
DU 26 MAI
2016

L'OR
DE
DU JULES CÉSAR
À MARIANNE
POUVOIR

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR
AUSSI EN FAMILLE !

Paris MUSEUM crypte.paris.fr

Communiqué de presse	3
Parcours de l'exposition	4
Les Gaulois Parisii	4
Les Romains, d'Auguste à Julien	5
Le Moyen-Âge	8
La Renaissance	10
La période classique	11
Du Second Empire à la III ^e République	12
Glossaire	13
Une exposition à visiter aussi en famille	14
Activités	15
Paris Musées	17
La Crypte archéologique de l'île de la Cité	17
Visuels presse	18
Informations pratiques	20

CONTACT PRESSE - CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÎLE DE LA CITÉ

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION/PRESSE

Constance Lombard

constance.lombard@paris.fr

Tél. 01 44 59 58 38

ATTACHÉ DE PRESSE

André Arden

andre.arden@paris.fr

Tél. 01 44 59 58 76

À partir du 26 mai 2016, une exposition inédite, **L'Or du pouvoir, de Jules César à Marianne**, est présentée à la Crypte archéologique de l'île de la Cité.

Cette exposition retrace l'histoire de Paris à travers **une magnifique sélection de monnaies et d'objets présentés pour la première fois au public.**

En dix étapes, le visiteur découvre les personnages historiques qui ont transformé le destin de la ville et de leur époque, en lien avec les vestiges archéologiques de la Crypte. Depuis les **Parisii** fondateurs de la cité gauloise, **Jules César** vainqueur de la bataille de Lutèce, **l'empereur Julien** qui prit le pouvoir dans l'île de la Cité, **Philippe IV le Bel** et **Charles V** qui modernisèrent la ville médiévale, jusqu'à **Napoléon III** initiateur de la capitale d'aujourd'hui, tous ces puissants ont gravé dans le métal leur effigie et leur symbole.

Émouvants vestiges et véritables œuvres d'art, les monnaies des premiers Parisiens sont saisissantes par leur stylisation et leur modernité.

La fabrication de la monnaie est également au cœur d'enjeux politiques et symboliques et nous éclaire sur la façon dont s'exerce le pouvoir : si Jules César obtient du Sénat le droit de frapper de son vivant des pièces à son effigie, Louis XII est le premier roi de France à faire figurer son portrait sur une monnaie. Alors que l'humanisme fait l'éloge de l'individu, la monnaie devient peu à peu l'instrument de propagande et légitimation de l'autorité royale : Louis XIII donne son nom au célèbre Louis d'or. Louis XIV décline son portrait avec une grande sophistication symbolique. Napoléon III reprend, bien après César et Charlemagne, les emblèmes impériaux : l'aigle et la couronne de laurier. La Révolution puis la République s'inscrivent dans cette tradition en remplaçant la figure du souverain par un système de motifs allégoriques : le génie ailé, le coq symbole de la vigilance, le bonnet de la liberté et la figure de Marianne.

Que représentent ces monnaies parisiennes ? Que révèlent-elles de l'histoire de Paris ? Comment les interpréter ? Autant de questions auxquelles répondra l'exposition.

Grâce à des dispositifs créatifs, le jeune public et les familles pourront toucher des agrandissements des monnaies, les redessiner ou se faire photographier en effigie sur une monnaie.

#OrPouvoir



1 - Statère des Parisii. Or, entre -100 et -1 avant J.-C.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Parcours de l'exposition

Les Gaulois Parisii

Les Parisii

Parisii est le nom d'un peuple gaulois venu d'outre-Rhin vers le III^e siècle avant notre ère pour occuper une petite région dont la ville actuelle de Paris est le centre.

Les Parisii pratiquent une agriculture et un élevage élaborés et spécialisés. La société est structurée par un système de gouvernement centralisé et dirigée par une élite éduquée assez puissante pour émettre sa propre monnaie. L'émission de monnaie consiste à « battre monnaie », c'est-à-dire à frapper des pièces et à leur donner une valeur.

À Paris, ce sont surtout les monnaies d'or qui témoignent de l'occupation gauloise car aucun site majeur n'a encore été localisé. On les appelle des « statères », terme qui désigne un poids de métal puis une monnaie d'or ou d'argent.



Statère des Parisii. Or, I^{er} siècle avant J.-C. Paris
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



23 - F. Bourdin (XIX^e siècle), *Fondation de la cité de Paris par la tribu celtique des Parisii.*

© Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Les monnaies des Parisii

Pendant les guerres puniques qui opposent les Romains aux cités grecques de l'Italie et à Carthage (au III^e et le II^e siècle avant J.-C.), les guerriers gaulois s'engagent en tant que mercenaires au service des Grecs. Ils sont payés en monnaies d'or qu'ils rapportent en Gaule. C'est ainsi que la monnaie grecque à l'effigie de Philippe II de Macédoine, fondateur d'un empire et père d'Alexandre le Grand, devient le prototype des monnaies gauloises.

Au début les Gaulois reproduisent fidèlement le modèle puis au cours du II^e siècle, chaque tribu ou peuple – la Gaule en comprend une soixantaine – crée localement de libres interprétations du dessin grec. Les graveurs déforment le type original selon leur culture propre et ajoutent des animaux et des signes étranges, tandis que les traits de Philippe II se décomposent et deviennent abstraits. Ce décor stylisé sera redécouvert par les mouvements esthétiques du XX^e siècle dont le cubisme. D'autres monnaies de moindre valeur sont mises en circulation au II^e siècle : les potins. Elles sont en bronze coulé en chapelet dans des moules. C'est une monnaie fiduciaire, c'est-à-dire que sa valeur ne correspond pas à la valeur du métal mais à celle qu'on décide de lui donner.

Au moment de la conquête romaine, les Parisii émettent de nouveaux bronzes, cette fois frappés, et choisissent pour leur monnayage l'image du cheval ou du sanglier.

Les Romains, d'Auguste à Julien

À l'emplacement de la première fortification de Paris, un rempart construit à partir de 308 apr. J.-C., dont le soubassement est encore visible dans la Crypte archéologique, sont présentées les premières monnaies romaines.

Les premières monnaies romaines

Alors que la Grèce invente la frappe de la monnaie dès le V^e siècle avant notre ère, il faut attendre deux siècles pour que les Romains mettent en place un système monétaire. Jusque-là, ce peuple d'agriculteurs échange et troque du bétail, des produits de récolte ou des lingots d'or.

Imitant les rois de Macédoine, Jules César (100-44 av. J.-C.) est le premier à appliquer son portrait de profil sur les pièces. Pour rappeler sa victoire, il fait frapper une pièce d'or, symbole du pouvoir absolu, ce qui est mal perçu par les citoyens. Rome est alors encore une république.



3 - Aureus d'Antonin le Pieux. Or, en 145 et 161.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Du II^e au IV^e siècle, l'île de la Cité devient le siège des pouvoirs, on y construit une résidence monumentale qui comprend un palais militaire et une basilique civile ainsi que des thermes. Le nom de Lutèce est progressivement remplacé par celui de Paris.

Les monnaies romaines du IV^e siècle

En Gaule, les monnaies officielles sont toujours émises dans les ateliers impériaux romains comme celui de Lyon, qui est alors la capitale des Gaules. Dans la deuxième moitié du III^e siècle, on frappe des monnaies représentant un empereur à couronne radiée. Mais de nombreuses imitations circulent, provenant d'ateliers locaux. Elles répondent à une pénurie de pièces et sont utilisées pour les petites transactions : ce sont des monnaies de nécessité. La taille des monnaies, parfois appelées *minimi*, diminue, leur qualité de frappe aussi et les grandes pièces de bronze disparaissent.

Au IV^e siècle la monnaie romaine d'or créée par Constantin pour financer son armée prend le nom de solidus. Elle est frappée dans les ateliers d'État et son poids précis contrôlé au 1/10 de gramme. Les titres de l'empereur évoluent eux aussi. Le souvenir des institutions républicaines s'efface et l'empereur n'est plus un magistrat, mais un monarque de droit divin, désormais chrétien. Au droit des monnaies, la titulature la plus fréquente est : « Dominus noster n. pius felix augustus » (Notre seigneur n – pour le nom de l'empereur –, pieux et heureux auguste »).

Au revers, on célèbre la GLORIA ROMANORVM (la « gloire des Romains »), la VIRTVS EXERCITVS (la « valeur de l'armée »), la REPARATIO FELICIVM TEMPORVM (le « retour des temps heureux ») comme pour conjurer les difficultés croissantes face aux barbares.



3 - Monnaie en or de Jules César, vers 43 avant Jésus-Christ.
Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, Petit Palais.
© Philippe Joffre / Petit Palais / Roger-Viollet

L'empereur Auguste

La Crypte archéologique évoque le port de Lutèce, important centre d'activités commerciales sous le règne d'Auguste.

Après sa victoire face à Marc-Antoine à Actium en 31 av. J.-C., Octave devient le maître de l'Empire romain. Il reçoit les pleins pouvoirs ; le pouvoir militaire, l'Imperium, le pouvoir exécutif et législatif et le pouvoir religieux avec la charge de grand pontife Pontifex Maximus. Il est nommé « Pater patriae », père de la patrie mais son titre le plus important est celui d'Auguste. Il signifie « consacré », « vénérable » et sera porté par tous les empereurs après lui.

Sous Octave-Auguste, l'émission des monnaies en bronze est sous le contrôle du Sénat et celle des monnaies en or et en argent sous le contrôle de l'empereur. Un second atelier impérial de monnaies est créé en Gaule à Lyon. L'or y est frappé jusqu'en 64.

Les Empereurs et la paix romaine

Les femmes de la famille impériale ont un rôle discret mais déterminant dans les enjeux de transmission de pouvoir. Elles contribuent à la popularité de l'empereur et à sa renommée. Femmes et filles d'empereurs font aussi l'objet d'un culte : sous le règne d'Antonin le Pieux apparaissent de grandes émissions monétaires au nom de l'impératrice.

4 - Aureus de Faustine. Or, entre 125 et 175.

© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



L'empereur Julien

L'empereur Julien est le personnage emblématique de Lutèce-Paris au IV^e siècle, car il est l'auteur d'un célèbre texte où il fait l'éloge de la ville. Il la découvre durant l'hiver 357-358 lors d'une campagne militaire contre les Germains et choisit d'y installer son armée : Lutèce devient une capitale éphémère des Gaules. Julien a été élevé en chrétien mais a reçu une éducation grecque classique et se convertit secrètement au paganisme. A l'inverse des empereurs précédents, il porte la barbe. C'est pourquoi on l'appelle Julien le Philosophe ou Julien l'Apostat. C'est à Lutèce, dans le palais de l'île, qu'il est acclamé empereur par ses troupes au printemps 360.



6 - Monnaie en or (avers). Julien. Époque gallo-romaine.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet

FAVSTINA AVGVSTA: Annia Galeria Faustina, dite Faustine la Jeune est la fille d'Antonin le Pieux. Elle épouse Marc Aurèle en 145 et reçoit le titre d'Augusta en 146, à la naissance de son premier enfant mais elle ne porte officiellement ce titre sur les monnaies qu'à partir de 161 lorsque Marc Aurèle devient empereur.

La coiffure de Faustine varie avec la mode et permet de dater les pièces. Elle a ici les cheveux ondulés et porte un chignon natté bas sur la nuque ce qui correspond à la première période de ce monnayage entre 161 et 164.

Les historiens romains ont accusé avec malveillance Faustine d'avoir comploté contre Marc Aurèle et de mener une vie peu vertueuse mais à sa mort, son époux la fit diviniser.

Les impératrices de la dynastie des Antonins font l'objet d'un culte et d'une propagande qui favorise la transmission du pouvoir. Faustine est ici associée à la déesse Junon représentée sur le revers avec un paon. Junon assure la légitimité de Faustine tandis que le paon symbolise l'entente conjugale.



Des vestiges romains de la fin de l'Antiquité.

La première fortification de Paris est visible en plusieurs points de la Crypte archéologique.

Le rempart circonscrit un plateau de 10 hectares surélevé de plus d'un mètre de remblai. Son soubassement est construit avec des gros blocs appelés des « remplois », qui sont récupérés sur les monuments de la rive gauche.

La Crypte conserve également des vestiges d'un long mur de quai qui se trouvait il y a deux mille ans en bordure de Seine. C'est le quai du port ou de l'un des ports de Lutèce. Établi sur le petit bras de la Seine c'est un site important dans l'organisation économique de la ville.

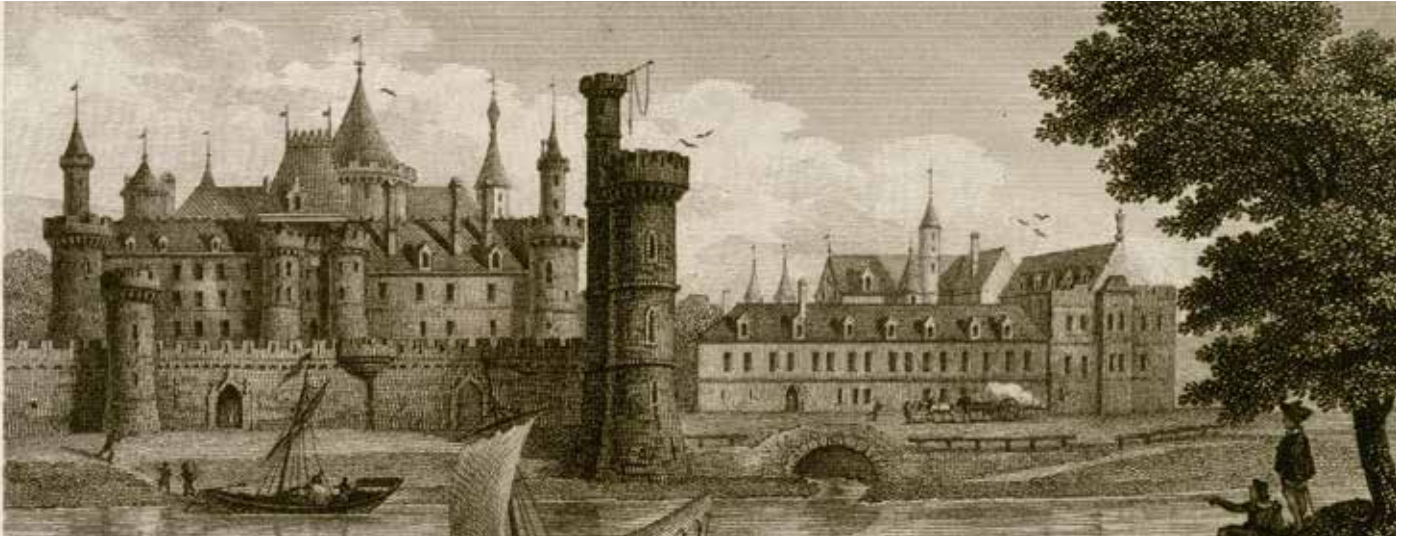
De nombreuses monnaies des deux premiers empereurs ont été retrouvées dans les fouilles archéologiques de la Cité. Désigné comme successeur officiel, Tibère perpétue le régime instauré par Auguste, renforce le pouvoir de l'empereur et poursuit sa politique monétaire. Il choisit sur les monnaies les symboles de *Victoria* la victoire, *Felicitas* la déesse des événements heureux et *Pax perpetua*, la paix perpétuelle.

Dans le vestiaire des thermes, un archéologue découvre en 2012 entre deux dalles un lot de monnaies, peut-être la bourse perdue par un baigneur se dévêtant dans la pénombre. Elles datent des derniers bains de la seconde moitié du IV^e siècle de notre ère.

Quelques clés de lectures d'une monnaie romaine

- Le nom de l'empereur figure en premier, suivi de **AUG** (Augustus), désignant l'empereur.
- **PP** ou *Pater Patriae* (« père de la patrie ») : titre décerné à Auguste en 2 av. J.-C. et porté ensuite par une grande majorité d'empereurs.
- **TR P** : *Tribunicia potestas* (« puissance tribunitienne ») : pouvoir conféré chaque année à l'empereur lui accordant la possibilité de proposer ou de s'opposer à des lois. Elle permet de dater à l'année près.
- **COS** : *Consul* : suivi d'un chiffre, indique le nombre de consulats assumés par l'empereur.
- **IMP** : *Imperator* : Suivi d'un chiffre, indique le nombre de salutations impériales reçues par l'empereur, renvoyant à l'idée du chef victorieux.
- **PONT. MAX.** : *Pontifex maximus*, le grand pontife est le prêtre suprême.

Le Moyen-Âge



24 - Léopold Beyer. Château du Louvre sous Charles V.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet

La Crypte présente des vestiges de la période médiévale, notamment la maison dite «de la Nasse» qui possédait un cellier à deux niveaux.

Le retour de l'or

Depuis l'époque mérovingienne il n'y avait pratiquement plus d'or dans le monnayage en Occident mais de l'argent et du bronze. C'est Philippe IV le Bel (1285-1314) qui réintroduit l'or dans le système monétaire. Le retour au bimétallisme – or et argent – est un événement.

Bien que le roi possède le monopole sur la frappe monétaire depuis l'ordonnance de Chartres de 1263, le règne de Philippe le Bel connaît une grande instabilité financière en raison de la multiplication de nouvelles monnaies qui déclenchent le mécontentement général. Il est surnommé « le faux monnayeur ».



8 - Franc à pied de Charles V. Or, 1365.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Les monnaies médiévales des Capétiens

L'image du roi revient avec les monnaies d'or, à partir de Philippe IV le Bel (1285-1314). Le souverain adopte différentes postures : assis en majesté, debout, ou à cheval, sa représentation n'est pas un portrait physique mais une image emblématique. Il est généralement associé aux fleurs de lys, apparues au XII^e siècle avec la naissance de l'héraldique, système d'identification des personnes et des lignées par des symboles.

Les monnaies médiévales sont difficiles à décrypter car elles n'indiquent ni leur valeur ni le numéro d'ordre des rois, ces usages ne se généralisant qu'à partir du règne d'Henri II (1547-1559). De plus, les légendes, permettant d'identifier l'émetteur, sont généralement en latin, le début étant communément indiqué dans l'axe de la pièce par un symbole (croisette, lys, couronne).

Au droit figure le nom du roi, tandis qu'au revers les légendes sont religieuses pour les monnaies d'or et d'argent, ou avec les mentions de l'atelier pour les plus petites.

Au XII^e siècle, Paris est un grand centre urbain et une capitale politique, économique et culturelle. La ville s'est développée grâce au commerce de la rive droite.

À la Crypte archéologique, le visiteur peut découvrir le tracé d'une rue historique aujourd'hui disparue qui aboutissait au centre de la façade de la cathédrale : la rue Neuve-Notre-Dame.

Les monnaies de Louis VII

Le roi fait frapper des deniers en argent et des oboles en billon, alliage d'argent et de cuivre. De nombreux ateliers royaux frappent la monnaie, chacun pouvant même avoir son propre modèle, mais il faut attendre le règne de Philippe Auguste (1180-1223) pour voir une unité dans le monnayage royal. Il n'y a pas de représentation de la figure royale dans les monnaies capétiennes, à de rares exceptions comme la tête très simplifiée de Louis VII. Sous son règne, le motif de la croix avec l'alpha et l'oméga devient sur les monnaies l'emblème de l'éternité, celui du lys l'emblème de la royauté.



8 - Denier parisis en argent de Louis VII, 1137-1180.
© Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



9 - Franc à cheval du Dauphiné de Charles V, Or, 1364.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Le premier franc de l'histoire monétaire : le franc à cheval

Le XIV^e siècle est marqué par le début de la guerre de Cent Ans, et l'accession au trône de la maison des Valois qui succède à la lignée des Capétiens avec Philippe VI (1328-1350) et son fils Jean II le Bon (1350-1364). Lors de la bataille de Poitiers (1356), le roi est fait prisonnier par les Anglais. Pour obtenir sa libération, il doit signer un traité qui prévoit d'importantes concessions territoriales et le versement d'une rançon de trois millions d'écus d'or (environ 12,5 tonnes d'or). C'est à cette occasion qu'est créé le premier franc, dit « franc à cheval ». Charles V (1364-1380), fils de Jean II, est l'initiateur de nombreuses transformations dans la cité médiévale. Ce souverain continue de faire frapper le franc à cheval, par la suite remplacé par le franc à pied, autre type monétaire issu du vocabulaire militaire.

La Renaissance



Le retour du portrait, création et diffusion des images royales

Au Moyen Âge, quand le roi est représenté sur des monnaies, des enluminures ou des sceaux, ce ne sont pas des portraits mais des archétypes qui illustrent une fonction, comme un personnage sur un trône ou sur un cheval. L'agneau pascal (Agnus Dei) est le symbole exclusif du Christ. Sa représentation sur une monnaie signifie que le souverain mentionné en exergue l'est par la grâce de Dieu.

Vers 1355, un artiste anonyme peint le portrait royal de Jean le Bon comme une référence aux monnaies antiques. Le portrait revient aussi dans les scènes religieuses, en peinture et en sculpture, dans les figures des donateurs.

En 1513, c'est Louis XII qui frappe le premier portrait royal sur monnaie avec le teston d'argent – de testa qui signifie « tête ». Le modèle est repris par François I^{er}. À la fin du XV^e et au XVI^e siècle, l'humanisme de la Renaissance fait l'éloge de l'individu, la notion de personnalité revient et avec elle le portrait, de profil en Italie et de trois quarts chez les peintres du Nord. Sur les monnaies, c'est le retour à l'antique représentation des empereurs. François I^{er} est d'ailleurs décrit comme un second César.

L'image du monarque sur les monnaies devient un instrument de légitimation de l'autorité royale et de propagande. Elle permet surtout une diffusion multipliée d'un portrait officiel, qui doit être identifiable en dépit de ses dimensions. Un peu plus tard, la date d'émission est ajoutée sur le monnayage et les premières frappes mécaniques sont effectuées à Paris.

Henri IV à Paris

Henri IV (1589-1610) est le premier roi de France de la maison de Bourbon. Pour mettre fin aux guerres de Religion, il renonce au protestantisme en 1593 et se convertit au catholicisme. Il entre dans Paris le 22 mars 1594, c'est alors la plus grande ville d'Europe occidentale avec 300 000 habitants sur 600 ha. Passionné par l'architecture, Henri IV veut embellir et construire Paris, qu'il aime « comme sa fille aînée ». Il entreprend le pont Neuf, la place Dauphine et la place Royale, future place des Vosges, vaste esplanade moderne et bordée de hauts pavillons uniformes.

La livre et l'écu : du point de vue monétaire, Henri IV se place dans la continuité de la réforme de son prédécesseur Henri III (1574-1589) qui avait en 1577 abandonné la livre au profit de l'écu, comme nouvelle monnaie de compte. L'écu vaut alors trois livres. Mais en 1602, pour des raisons économiques, Henri IV revient à la livre.

La monnaie de compte est une pratique mise en place au haut Moyen Âge et utilisée jusqu'à la Révolution française. Elle distingue la valeur et le moyen de paiement. La monnaie de compte est fictive et correspond à une unité de valeur, mais pas à une pièce réelle. Pour payer, il faut convertir le prix affiché en monnaie de compte et le transformer en pièces sonnantes et trébuchantes.

La période classique

Louis XIII, de l'écu d'or au louis d'or

En 1640, Louis XIII instaure une réforme monétaire ; elle est financée par l'afflux d'or généré par le développement des exportations des produits manufacturés français, tapisseries, meubles, porcelaine, miroirs. Louis XIII frappe une nouvelle monnaie à son effigie qui porte son nom, le louis.

Le système louis-écu-liard est conservé jusqu'à l'arrivée du système décimal de la Révolution. Le louis est en or, l'écu blanc en argent, le liard, le sol et le denier en cuivre.

Depuis le milieu du XVI^e siècle, un nouveau procédé permet la frappe des monnaies à l'aide d'une presse mécanique appelée le « balancier ». La frappe au marteau est abandonnée. Cette première automatisation est mal accueillie par les ouvriers des ateliers qui craignent une baisse de leur activité, et ne se généralise qu'un siècle plus tard. Des artistes renommés sont choisis pour dessiner les monnaies, comme Guillaume Dupré, Jean Varin ou Germain Pilon. Les monnaies de Louis XIII sont réputées les plus belles faites depuis les Grecs et les Romains.

Pendant le règne de Louis XIV (1643-1715), le portrait du roi est décliné sur les monnaies en une grande variété de types ; l'écu à la mèche courte, à la mèche longue, aux trois couronnes, aux palmes, Louis à la tête nue, Louis juvénile lauré.

À la mort du Roi-Soleil, la situation économique est désastreuse et les monnaies perdent de leur valeur. Le duc d'Orléans, devenu régent, autorise l'Écossais John Law à créer les premières monnaies de papier qui valent 1 000, 100, 10 livres. Sous Louis XVI, ils deviendront des billets d'escompte, et sous la Révolution, des assignats.



11 - Quadruple louis d'or de Louis XIII, 1640.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



13 - Double louis d'or au soleil de Louis XIV, 1711.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



14 - Augustin Dupré (1748-1833) Louis d'or constitutionnel, 1793.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Les monnaies de la Révolution

En 1791, une loi prescrit le remplacement des monnaies à l'effigie de Louis XVI par de nouveaux modèles aux motifs révolutionnaires, le génie ailé, le coq symbole de vigilance, le bonnet de la liberté. Le portrait du roi est conservé, mais il est roi des Français et non plus de France et de Navarre. Le 21 septembre 1792, la République est proclamée, mais des monnaies au profil du roi sont encore frappées jusqu'en 1793.

La loi du 18 germinal AN III (7 avril 1795) est une date historique pour la monnaie : la naissance du système décimal. Livre, sou, denier sont abandonnés au profit des francs et des centimes. Le franc devient la monnaie nationale pour plus de deux siècles.

Du Second Empire à la III^e République



16 - Albert-Désiré Barré (1818-1878). Pièce de 100 francs en or de Napoléon III, 1867.

© Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Napoléon III est l'initiateur de grands travaux dans la capitale. Des chantiers de fouilles sont subventionnés par l'empereur, passionné d'histoire et d'archéologie.

Napoléon III

Louis Napoléon Bonaparte (1808-1873), neveu de Napoléon I^{er}, est élu président de la République française le 10 décembre 1848. Il prend tous les pouvoirs lors du coup d'État du 2 décembre 1851, et se fait proclamer empereur l'année suivante sous le nom de Napoléon III. Pendant deux décennies, la France connaît un grand essor économique et un nouveau prestige militaire et diplomatique renouvelé après la guerre de Crimée (1853-1856).

La croissance économique se poursuit, les grandes banques sont créées, la valeur légale du chèque est reconnue, et les premiers billets de cent, cinquante et vingt-cinq francs sont imprimés. Napoléon III fait éditer des pièces de cent et cinquante francs or. Il s'y fait représenter tête nue puis à partir de 1861, la tête laurée pour symboliser ses victoires. Une pièce de 100 francs or correspond alors à environ un mois de salaire d'un ouvrier à Paris. C'est une pièce de prestige et non une pièce destinée à circuler.

Deux thèmes antiques sont repris : Hercule, utilisé sous la Révolution comme allégorie du peuple, debout entre la Liberté et l'Égalité et Cérès, déesse des moissons dont le buste devient le symbole de la République et préfigure la Marianne.

La III^e République

La III^e République (1870-1940) est proclamée par Léon Gambetta le 4 septembre 1870 à l'Hôtel de Ville de Paris après la capitulation de Napoléon III à Sedan.

Les transformations opérées durant le Second Empire se poursuivent, l'Hôtel de Ville est reconstruit après le grand incendie de la Commune de 1871, et la ville prend l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui.

Le nouveau régime reprend les types monétaires de la Révolution et de la II^e République, mais fait aussi appel, à partir de 1895, à de nouveaux artistes graveurs, Chaplain, Roty et Daniel-Dupuis.

La figure du souverain est remplacée par l'allégorie de la République, la « Marianne » qui connaît dès lors une grande diffusion. Les symboles antiques liés à la République sont conservés comme la représentation d'un génie, ici celui de la France, gravant le mot « CONSTITUTION » sur les Tables de la Loi.

L'État et le clergé ne sont pas encore séparés comme l'atteste la mention « Dieu protège la France » mais la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » existe depuis 1848. La semeuse est un thème imaginé par Oscar Roty en 1897 pour les pièces de la III^e République. C'est l'un des trois symboles retenus pour la face nationale de l'euro français avec le buste de Marianne et l'arbre de la liberté.



17 - Jules-Clément Chaplain (1839-1909). Pièce de 20 francs en or de la III^e République, 1904.

© Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Aureus : Monnaie romaine en or.

Balancier : Grande vis, actionnée par un bras muni de deux grosses boules à ses extrémités, qui exerce la force nécessaire à la frappe monétaire.

Champs : partie lisse de l'avvers.

Coin monétaire : Matrice de métal portant l'empreinte de la monnaie en creux et à l'envers. Le coin du droit est dans une enclume, le coin du revers est mobile.

Denier : Monnaie de l'époque romaine à l'ancien régime, de valeur variable.

Émetteur : qui a le privilège de battre monnaie.

Émission : Création et mise en circulation d'une monnaie.

Exergue : Espace de l'avvers de la monnaie sous l'effigie.

Flan : Pastille de métal lisse, obtenue par coulée ou par découpe, qui est frappée pour devenir une monnaie.

Franc : Monnaie en or créée en 1360, vite remplacée par l'écu. Le franc revient en 1793 comme unitaire monétaire de la République.

Légende : La légende d'une monnaie est l'inscription portée sur la pièce. Elle peut être aussi bien sur le droit que sur le revers, voire sur les deux côtés.

Louis : Monnaie d'or créée par Louis XIII, frappée entre 1640 et 1792.

Médaille : objet métallique circulaire ou rectangulaire (plaquette) qui sert de décoration, de commémoration ou d'identité.

Millésime : Date d'émission d'une monnaie.

Monnaie coulée : Une monnaie coulée est une pièce qui a été réalisée en fondant du métal, ensuite placé dans un moule qui va lui imprégner sa forme et son décor.

Monnaie de compte : Système monétaire de la période médiévale à la Révolution qui sépare la mesure de la valeur d'un bien du mode paiement.

Obole : Unité de monnaie et de poids dans la Grèce antique puis monnaie française équivalente à la moitié du denier.

Potin : Monnaie gauloise en bronze coulé dans des moules à empreinte

Presse monétaire : Machine à vapeur puis électrique dont le levier exerce la force nécessaire à la frappe monétaire.

Semeuse : Type présentant une femme semant, créé en 1897 pour les monnaies de la Troisième République.
Sesterce : Monnaie romaine.

Solidus : Monnaie romaine en or à partir du IV^e siècle ap. J.-C.

Statère : Monnaie grecque puis gauloise d'or ou d'argent.

Teston : Monnaie française en argent du XVI^e siècle.

Thésaurisation : conservation de monnaies en dehors du circuit économique.

Titre : Le titre d'une monnaie, ou aloi, indique la quantité de métal précieux composant la pièce.

Titulature : Ensemble des noms, surnoms et titres officiels des empereurs et de leur famille.

Une exposition à visiter aussi en famille

L'Or du Pouvoir, de Jules César à Marianne

Au fil du parcours, une médiation dédiée aux enfants

Voulue et conçue dès le départ pour un large public associant petits et grands, l'exposition « L'or du pouvoir, de Jules César à Marianne » décline une médiation spécifique dédiée aux enfants. À travers **une signalétique ludique et des textes adaptés** ponctuant les 10 étapes du parcours de visite, un échange peut ainsi s'établir entre l'adulte et l'enfant sur les contenus scientifiques de l'exposition. **Quatre dispositifs de médiation** proposent également d'observer à la loupe des pièces de monnaie de grande valeur, d'en dessiner certaines, de toucher pour les personnes déficientes visuelles une monnaie agrandie et de réaliser la photo d'une pièce à son effigie.

En regard des vestiges archéologiques de la Crypte et des personnalités historiques ou symboliques qui ont influencé l'histoire de Paris, chacun pourra alors comprendre ce qu'est une monnaie, comment elle est produite et qu'elle importance elle revêt : moyen d'échange ou de paiement, source historique ou archéologique précieuse, instrument de propagande, œuvre d'art...



@ Djama

Des Gaulois, appelés Parisii, étaient installés depuis le 3^e siècle avant Jésus-Christ au bord de la Seine, dans la région où se trouve Paris aujourd'hui. C'est une tribu riche qui a sa propre monnaie : des pièces en or, appelées statères. Certaines ont été retrouvées dans le fleuve. Tu peux les voir dans les vitrines.

Observer, dessiner, toucher, photographier !

Des monnaies à la loupe !

Ce dispositif d'agrandissement permet l'observation minutieuse de 3 monnaies en or exceptionnelles : un denier, un franc et un royal.

Dessine ta médaille

Cette manipulation propose des modèles pour l'avvers et le revers d'une monnaie à inventer et à composer soi-même à l'aide de grilles à tracer.

Monnaie à toucher

L'agrandissement en bronze d'un statère en or de la tribu gauloise des Parisii permet au public et plus particulièrement aux personnes déficientes visuelles d'appréhender dans sa totalité l'une des plus belles pièces de l'exposition.

Photo souvenir !

Chacun peut immortaliser son passage dans l'exposition en faisant apparaître son profil sur une monnaie.



© Photo souvenir / Contact photo à revoir

OFFRES POUR LES INDIVIDUELS

Activités sans réservation, sauf mention contraire, dans la limite des places disponibles.

Visite de l'exposition « L'Or du Pouvoir, de Jules César à Marianne »

L'exposition présente, en regard des vestiges archéologiques de la Crypte, une sélection exceptionnelle de monnaies, témoins matériels de l'histoire de Paris et de son évolution de Jules César à Marianne. Une exposition à découvrir en famille.

Les samedis à 14h à partir du 28 mai - Durée : 1h30.

Promenade Dessous-dessus

Après une découverte de la Crypte archéologique, les participants sont invités depuis le parvis à faire jouer leur imagination pour retrouver les traces du passé et imaginer l'atmosphère changeante de l'île de la Cité au fil des siècles et de ses transformations.

Les mercredis à 14h30 - Durée : 1h30.

Promenade découverte de l'île de la Cité

Après un premier temps de découverte des vestiges archéologiques de la Crypte, parcourez le cœur historique de la capitale au fil de ses histoires et de ses légendes.

Dimanche 3 juillet à 11h00 - Durée : 2h00.

Promenade découverte du Paris antique

Au départ de la Crypte archéologique jusqu'aux Arènes de Lutèce, une promenade sur les traces disparues et encore visibles du Paris antique.

Dimanche 5 juin et dimanche 31 juillet - Durée : 2h00.

Accessibilité

Visite en langue des signes française.
Sur réservation, dans la limite des places disponibles : carnavalet.actionculturelle@paris.fr



Découverte de la Crypte archéologique

Le long des enceintes gallo-romaines, ou sur les quais du port de Lutèce, le visiteur est invité à découvrir les vestiges d'une ville prospère, cachée sous le parvis depuis deux millénaires.

Samedi 2 juillet à 11h - Durée : 1h30.

Promenade découverte de l'île de la Cité

Après un premier temps de découverte des vestiges archéologiques de la Crypte, parcourez le cœur historique de la capitale au fil de ses histoires et de ses légendes.

Samedi 6 août à 11h - Durée : 1h30.



Événement : Les Journées nationales de l'archéologie

Le 18 juin, à l'occasion des Journées nationales de l'archéologie, découvrez en famille, l'histoire passionnante de l'île de la Cité et/ou partez en promenade sur les traces du Paris antique.

Activités gratuites dans la limite des places disponibles.

Réservation obligatoire sur :

carnavalet.actionculturelle@paris.fr

Promenade découverte du Paris antique

Au départ de la Crypte archéologique jusqu'aux Arènes de Lutèce, une promenade sur les traces disparues et encore visibles du Paris antique.

Samedi 18 juin à 10h30 - Durée : 2h00.

Visite de l'exposition « L'Or du Pouvoir, de Jules César à Marianne »

L'exposition présente, en regard des vestiges archéologiques de la Crypte, une sélection exceptionnelle de monnaies, témoins matériels de l'histoire de Paris et de son évolution de Jules César à Marianne. Une exposition à découvrir en famille.

Samedi 18 juin à 14h - Durée : 1h30.

Une visite à remonter le temps

À quoi ressemblait Paris dans le passé ? Dans l'Antiquité, au Moyen Âge... ? Qu'y avait-il avant la ville ? Quelles traces nous en reste-t-il ? Une visite pour aider petits et grands à comprendre comment Paris a évolué au fil des âges.

Samedi 18 juin à 16h - Durée : 1h30.

OFFRES POUR LES GROUPES

Renseignements et réservations obligatoires au 01 44 59 58 58 ou sur <http://www.crypte.paris.fr/fr/votre-visite/groupes>

Visite de l'exposition « L'Or du Pouvoir, de Jules César à Marianne »

L'exposition présente, en regard des vestiges archéologiques de la Crypte, une sélection exceptionnelle de monnaies, témoins matériels de l'histoire de Paris et de son évolution de Jules César à Marianne. Une exposition à découvrir en famille.

Durée : 1h30. Tout public.

Visite Découverte de la Crypte archéologique

Le long des enceintes gallo-romaines, ou sur les quais du port de Lutèce, le visiteur est invité à découvrir les vestiges d'une ville prospère, cachée sous le parvis de deux millénaires.

Durée : 1h30. Tout public.

Visite L'archéologie pour tous

De la découverte à l'interprétation, de la préservation à l'exposition, une visite pour mieux comprendre les enjeux de l'archéologie et sensibiliser le visiteur au métier d'archéologue.

Durée : 1h30. À partir de 8 ans.

Promenade Dessous-dessus

Après une découverte de la Crypte archéologique, les participants sont invités depuis le parvis à faire jouer leur imagination pour retrouver les traces du passé et imaginer l'atmosphère changeante de l'île de la Cité au fil des siècles et de ses transformations.

Durée : 1h30. Tout public.

Promenade découverte de l'île de la Cité

Après un premier temps de découverte des vestiges archéologiques de la Crypte, parcourez le cœur historique de la capitale au fil de ses histoires et de ses légendes.

Durée : 1h30. Tout public.

Promenade découverte du Paris antique

Au départ de la Crypte archéologique jusqu'aux Arènes de Lutèce, une promenade sur les traces disparues et encore visibles du Paris antique.

Durée : 2h. À partir de 8 ans.

Contes

L'homme aux plusieurs vies. Comment un étrange dessinateur redonne vie aux vestiges exposés et nous entraîne dans le passé de Paris, de l'Antiquité au Moyen Âge.

Durée : 1h. À partir de 6 ans.

Parcours conté

À l'ombre de Notre-Dame Paris s'agrandit, Notre-Dame se construit : Paris au Moyen Âge ou la naissance d'une capitale !

Durée : 1h. À partir de 6 ans.

FORMATIONS ENSEIGNANTS

Visite guidée de l'exposition suivie d'une promenade découverte du Paris antique. Durée 3h.

Deux dates sont proposées au choix :

Mercredi 21 septembre à 14h

Mercredi 19 octobre à 14h

Inscription dans la limite des places disponibles à l'aide du [formulaire en ligne](#)

DOSSIER PÉDAGOGIQUE DE L'EXPOSITION

téléchargeable sur

<http://www.crypte.paris.fr/fr/expositions/l-or-du-pouvoir>

RÉSERVATIONS GROUPES

Renseignements et réservations auprès du service d'action culturelle

sur <http://www.crypte.paris.fr/fr/votrevisite/groupes>

Courriel : carnavalet.actionculturelle@paris.fr

Tél. : +33 (0)1 44 59 58 58

PARIS MUSÉES, ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU RÉSEAU DES MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

Réunis au sein de l'établissement public Paris Musées, les quatorze musées de la Ville de Paris rassemblent des collections exceptionnelles par leur diversité et leur qualité.

Pour ouvrir et partager ce formidable patrimoine, ils proposent aujourd'hui une politique d'accueil renouvelée, une tarification adaptée pour les expositions temporaires, et portent une attention particulière aux publics éloignés de l'offre culturelle.

Les collections permanentes et expositions temporaires accueillent ainsi une programmation variée d'activités culturelles.

Un site internet permet d'accéder à l'agenda complet des activités des musées, de découvrir les collections et de préparer sa visite.

www.parismusees.paris.fr

Les chiffres de fréquentation confirment le succès des musées :

Fréquentation : 3 379 384 visiteurs en 2014 soit +11% par rapport à 2013

Expositions temporaires : 1 858 747 visiteurs dont près d'un million au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris (+90% par rapport à 2013)

Collections permanentes : 1 520 637 visiteurs

*Sauf exception pour les établissements présentant des expositions temporaires payantes dans le circuit des collections permanentes (Crypte archéologique de l'île de la Cité, Catacombes). Les collections du Palais Galliera ne sont présentées qu'à l'occasion des expositions temporaires.

La Crypte archéologique de l'île de la Cité

Aménagée en 1980 sous le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris pour présenter les vestiges archéologiques découverts lors des fouilles réalisées entre 1965 et 1972, la Crypte offre un panorama unique sur l'évolution urbaine et architecturale de l'île de la Cité, cœur historique de Paris. La découverte des bâtiments qui se sont succédé sur le site, de l'Antiquité au XX^e siècle, invite le visiteur à remonter le fil du temps.



Crypte archéologique vue des termes © Pierre Antoine

Quai du port de l'antique Lutèce, établissement de bains publics gallo-romain, mur d'enceinte du début du IV^e siècle, restes médiévaux de la rue Neuve-Notre-Dame, fondations de l'hospice des Enfants-Trouvés, tracés des égouts haussmanniens: le passé antique, médiéval et classique revit sous les yeux du visiteur. Ranimant la mémoire d'un des plus anciens quartiers de Paris, la Crypte montre comment, depuis plus de deux mille ans, la Ville lumière n'a cessé de se reconstruire sur elle-même.



1 - Statère des Parisii. Or, entre -100 et -1 avant J.-C.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



2 - Statère des Parisii. Or, 1^{er} siècle avant J.-C.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



3 - Monnaie en or de Jules César, vers 43 avant Jésus-Christ. Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, Petit Palais.
© Philippe Joffre / Petit Palais / Roger-Viollet



4 - Aureus d'Antonin le Pieux. Or, en 145 et 161.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



5 - Aureus de Faustine. Or, entre 125 et 175.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



6 - Monnaie en or (avers). Julien. Époque gallo-romaine.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



7 - Monnaie en or (revers). Julien. Époque gallo-romaine.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



8 - Denier parisis en argent de Louis VII, 1137-1180.
© Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



9 - Franc à cheval du Dauphiné de Charles V. Or, 1364.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



10 - Franc à pied de Charles V. Or, 1365.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



11 - Quadruple louis d'or de Louis XIII, 1640.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



12 - Louis d'or à la mèche courte de Louis XIV. 1643.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



13 - Double louis d'or au soleil de Louis XIV, 1711.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



14 - Augustin Dupré (1748-1833) Louis d'or constitutionnel, 1793.
© Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



15 - Augustin Dupré (1748-1833)
Louis d'or constitutionnel, 1793.
© Carole Rabourdin / Musée
Carnavalet / Roger-Viollet



16 - Albert-Désiré Barré (1818-1878). Pièce de 100 francs en or de Napoléon III. 1867.
© Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



17 - Augustin Dupré (1748-1833). Pièce de 100 francs en or de la III^e République. 1881.
© Julien Vidal / Musée
Carnavalet / Roger-Viollet



18 - Jules-Clément Chaplain (1839-1909). Pièce de 20 francs en or de la III^e République. 1904.
© Julien Vidal / Musée
Carnavalet / Roger-Viollet



19 - Jules-Clément Chaplain (1839-1909). Pièce de 20 francs en or de la III^e République. 1904.
© Julien Vidal / Musée
Carnavalet / Roger-Viollet



20 - La Crypte archéologique de l'île de la Cité : La salle tiède des thermes du IV^e siècle, sol et pillettes. Paris (IV^e arr.)
© Stéphane Piera / Musée
Carnavalet - Crypte archéologique de l'île de la Cité / Roger-Viollet



21 - Crypte archéologique vue des thermes
© Pierre Antoine



22 - Crypte archéologique vue des thermes
© Pierre Antoine



23 - F. Bourdin (XIX^e siècle),
Fondation de la cité de Paris par
la tribu celtique des Parisii
© Musée Carnavalet / Roger-
Viollet



24 - Léopold Beyer. Château du Louvre sous Charles V.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



25 - Ecole française du XVII^e
«Henri IV (1553-1610), roi de
France, à cheval devant Paris».
© Musée Carnavalet / Roger-
Viollet



26 - Nicolas de Mathonière (actif entre 1610 et 1622). «Louis de Bourbon XIII du nom Roi de France et de Navarre». Gravure.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet

L'Or du Pouvoir de Jules César à Marianne

CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÎLE DE LA CITÉ

7, place Jean Paul II, Parvis Notre-Dame - 75004 Paris
Tél. : +33 (0)1 55 42 50 10
Ouverture du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h
Fermeture le lundi et certains jours fériés
Fermeture des caisses à 17h30

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Public individuel
Visites régulières de l'exposition :
tous les samedis à 14h
Visites-promenade en famille :
tous les mercredi à 14h30

ÉQUIPE

Valérie Guillaume
Directrice

Constance Lombard
Responsable du service communication
presse et multimédia
Courriel : constance.lombard@paris.fr
Tél. : +33 (0)1 44 59 58 38

André Arden
Attaché de presse
Courriel : andre.arden@paris.fr
Tél. : +33 (0)1 44 59 58 76

Marie-Alix de Lestang
Réceptions et partenariats
Courriel : marie-alix.delestang@paris.fr
Tél. : +33 (0)1 44 59 58 35
Fax : +33 (0)1 44 59 58 10

Noémie Giard
Responsable du service d'action culturelle
Courriel : noemie.giard@paris.fr
Tél.: +33 (0)1 44 59 58 80

COMMISSARIAT GÉNÉRAL : VALÉRIE GUILLAUME,
Conservatrice générale du patrimoine, directrice du
Musée Carnavalet, de la Crypte archéologique de l'île
de la Cité et des Catacombes.

COMMISSARIAT SCIENTIFIQUE : SYLVIE ROBIN,
Conservatrice en chef du patrimoine, en charge de
l'archéologie.

CONSEILLER SCIENTIFIQUE : THIERRY SARMANT,
Conservateur en chef du patrimoine, Service historique
de la Défense.

SCÉNOGRAPHIE

Alexis Patras

GRAPHISME

Arnaud Roussel

PETIT JOURNAL

Miniguide introductif aux vestiges de la crypte : 3€

PHOTOMATON SOUVENIR

Cabine photo pour imprimer ou envoyer votre profil sur
une pièce de monnaie.

TARIFS

Plein tarif : 8 €
Tarif réduit : 6 €
Gratuit jusqu'à 18 ans inclus

SUIVEZ NOUS SUR / FOLLOW US ON

#museecarnavalet
#OrPouvoir



SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE

16, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 72 22 62
Courriel : amisdumuseecarnavalet@wanadoo.fr
Site Internet : www.amisdecarnavalet.com